

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Auberge de la Croix-Blanche - Aux trois cartes - Sàrl en liquidation, Hauteville
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des associés
3.

Date de la décision: 10.03.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **03.09.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Marie-Josèphe Brodard, route de la Gruyère 93,
1748 Hauteville
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Brodard Marie-Josèphe
1748 Hauteville

(04500294)